

LETTRE OUVERTE DES PERSONNELS

Nous voulons vous faire part d'un profond malaise qui s'installe au sein de plusieurs services du rectorat et qui ne cesse de s'accroître.

Nous souhaitons dans un premier temps revenir sur l'attitude négative de la hiérarchie face aux demandes d'exercice à temps partiel sur autorisation. Ces demandes sont bien évidemment étudiées et accordées ou non dans l'intérêt du service. Cependant, elles émanent très souvent de personnes rencontrant des difficultés, soit pour raisons médicales, soit pour situations familiales difficiles. Il est regrettable que certaines personnes se soient trouvées dans l'obligation de quitter le service dans lequel elles exerçaient parce que leur supérieur ne « voulait » plus de temps partiel dans son service. Les personnels bénéficiant d'une autorisation d'exercice à temps partiel de droit ne sont, hélas, pas mieux traités. Les jeunes mamans doivent se sentir bien mal considérées !

On peut également s'interroger sur la disparité de compensation des temps partiels au sein des différentes divisions. Certains services non déficitaires se sont vus accorder des moyens supplémentaires et d'autres en sous effectif suite au mouvement interne n'ont pas eu de compensation malgré des demandes répétées et argumentées.

La mise en place d'un mouvement interne n'est pas à remettre en cause mais il doit être équitable, les postes vacants ou susceptibles de l'être clairement affichés et transparents.

La situation des personnels contractuels est également très préoccupante. Ces personnels se trouvent dans l'obligation d'effectuer des vacances mal rémunérées sous peine de ne pas voir leur contrat renouvelé ! Ces personnels exercent leurs fonctions dans des conditions assez déplorables : indice inchangé depuis des années, contrat 10 mois avec indemnisation « chômage » durant les mois d'été ou contrat avec coupure à chaque période de « petites vacances » (coupure non appliquée aux contractuels enseignants !), absence d'indemnités...

Nous ne pouvons plus, dans ces conditions, assurer un service de qualité envers les usagers, usagers qui nous font part de plus en plus de leur mécontentement. S'ajoutent à ces difficultés, des logiciels de gestion obsolètes impliquant une surcharge de travail en parallèle et source d'erreurs.

Devant cette situation très préoccupante, nous attendons de votre part une réelle prise en considération de ce mal être et les mesures qui s'imposent pour y remédier.